Qualité de vie
La Londe-les-Maures plébiscitée par les Français

Selon un sondage publié par Le Figaro, La Londe-les-Maures est la commune du Var où l'on vit le mieux sur la Côte d'Azur.

Dans la rade de Hyères, la station balnéaire de La Londe-les-Maures est la commune la plus agréable à vivre du Var, se classant en deuxième position sur la Riviera après Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes).
François de Canson, maire de La Londe-les-Maures, clame très souvent que sa commune est la plus belle ville du Var. Il se réjouit naturellement du palmarès publié par Le Figaro. « J'attache la plus grande attention à la qualité de vie et bien sûr, la sécurité en est un élément essentiel. Il n'y a pas de prospérité, ni de liberté sans une tranquillité de vie fermement assurée. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter au palmarès, effectué par Le Figaro cet été. Dans son classement, le journal a classé La Londe-les-Maures à la 8ème place des villes les plus sûres de la Côte d'Azur, grâce aux efforts faits pour équiper les agents d'équipements modernisés et pour sécuriser la voie publique avec notamment son réseau de caméras de vidéoprotection » rappelle le maire.

DE BELLES ÉNERGIES

Par exemple, si vous envisagez un déménagement dans le Var, il semble que La Londe-les-Maures soit la destination idéale. En effet, toujours d'après l'enquête du Figaro, la commune est considérée comme la plus accueillante lorsque l'on « souhaite s'installer dans le département ».
Ainsi, le témoignage de Laure Meneboeuf qui demeure dans le Var depuis février dernier. Originaire de la région de Franche-Comté, elle est arrivée dans le Sud, après une étape dans le Vaucluse entre 2008 et 2023. Et, grâce à sa rencontre avec Marie, sa future collègue, elle a décidé de s'établir à La Londe-Les-Maures : « La ville dégage tellement de belles énergies pour lesquelles je suis particulièrement sensible » avoue, sans détours, Laure.
Marie, elle aussi, est tombée sous le charme de la ville. En février dernier, elle quitte Biarritz pour le Sud-Est et décroche un emploi dans le Var : « Je suis tombée amoureuse de la région que je côtoyais déjà lorsque j'étais petite pendant les vacances. Avec mon ami, nous nous sentons bien ici, à La Londe-les-Maures, car c'est une ville calme et proche de la nature, dynamique et conviviale. Et, nous avons eu un grand coup de cœur pour la plage de l'Argentière. J'ai donc décidé de m'y installer et d'y travailler », raconte la jeune femme.

UNE VILLE CONVIVIALE ET DYNAMIQUE

Il y fait bon vivre, et ce n'est pas étonnant que La Londe-les-Maures soit si bien classée lorsqu'on observe les paysages et le décor qu'elle offre. Entre Hyères, la presqu'île de Giens et Saint-Tropez, la ville fait face aux îles d'Or en contrebas du massif des Maures.

Bref, c'est un cadre exceptionnel pour la randonnée, les activités nautiques, sportives et touristiques. Entre les vignobles et la mer, la station balnéaire à taille humaine compte deux ports. Elle est le terrain de jeu idéal pour les balades revigorantes grâce au sentier du littoral. Mais, la ville séduit aussi par la beauté de ses paysages et leur diversité. On y contemple de sublimes couleurs rappelant la Provence et un terroir très complet avec des vins, de l'huile d'olive, des fleurs et des plantes aromatiques.

Si les touristes et les habitants apprécient La Londe-les-Maures, c'est aussi pour ses plages (Miramar, Tamaris et l'Argentière), qui s'étendent sur 2,5 kilomètres, offrant un espace privilégié pour la baignade, les animations et les sports nautiques.
Enfin, La Londe-les-Maures n'est pas en reste en ce qui concerne les restaurants. De nombreux établissements sont recommandés par les clients (Philippe et Muriel, Jardin Provençal, Panoramique). •

Photo Office de Tourisme MPM.

Une collaboration efficace entre la police municipale et la gendarmerie

Pour François de Canson, ces résultats sont aussi l'illustration de la politique menée par la Région Sud avec le dispositif « Région Sud, Région Sûre » : « Ce dispositif permet aux communes éligibles de solliciter un cofinancement régional pour la création ou l'extension d'un réseau de vidéoprotection réalisé en maîtrise d'ouvrage communale permettant de sécuriser les équipements et les espaces publics ou pour l'équipement de centre de supervision urbains (CSU). Il permet le financement de travaux de raccordement des caméras de vidéoprotection vers les centres d'information et de commandement de la police nationale et les centres d'opérations et de renseignements de la gendarmerie nationale ».
Sur le terrain, composée d'un effectif de 12 hommes et femmes, la brigade a décliné les nouvelles orientations du ministère de l'Intérieur, en s'attachant à déployer des agents sur la voie publique, en multipliant les patrouilles pédestres dans la commune. La sécurité routière est assurée par de nombreux contrôles de vitesse, menés avec la police municipale qui possède des jumelles laser. Quotidienne, la collaboration avec la police municipale illustre le continuum de sécurité, vanté par le ministre de l'Intérieur. Ainsi, de nombreux faits relevés par la police municipale sont aussitôt signalés à la gendarmerie, qui, ensuite, prend le relais pour la procédure.